LISTES DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE PROMPSAT DU 7 FEVRIER 2024

N° de délibération	Date du Conseil Municipal	DOMAINES	Projet	Objet	Nombres de Conseillers présents	procurations	vote		
							POUR	CONTRE	ABSTENTION
2024-07-02-001	07/02/2024	PATRIMOINE	REPRISE DE CONCESSIONS EN ÉTAT D'ABANDON	Article 1 : que les concessions en état d'abandon figurant sur la liste annexée sont reprises par la commune. Article 2 : d'autoriser le Maire à prendre un arrêté municipal prononçant leur reprise dont il assurera la publicité conformément à la réglementation en vigueur. Article 3 : que les terrains ainsi libérés seront mis en service pour de nouvelles concessions. Article 4 : de charger Monsieur le Maire de prendre toutes mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération	7	2	9	0	0
2024-07-02-002	07/02/2024	PATRIMOINE	DEMANDE DE DELIVRANCE DE COUPE DE BOIS	DESIGNE Madame CROS Laurette, et Messieurs ROUGIER Bruno et CHAPUT Hubert comme responsables de cette coupe	7	2	9	0	0
2024-07-02-003	07/02/2024	SUBVENTIONS	Demande de subvention au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux ET du Fond des Initiatives Communales pour l'adressage de la commune	•De déposer un dossier de demande de subvention dans le cadre de la DETR pour la réalisation de l'adressage de la commune dont le montant estimatif s'élève à 4735,19 €uros H.T. •De déposer un dossier de demande de subvention dans le cadre du FIC pour la réalisation de l'adressage de la commune dont le montant estimatif s'élève à 4735,19 €uros H.T.	7	2	9	0	0
2024-07-02-004	07/02/2024	RH	SANTE AU TRAVAIL DU CENTRE	•D'adhérer à compter du 1er janvier 2024 à l'ensemble des prestations offertes par le Pôle santé au travail (option 1) •D'autorise le Maire à signer la convention proposée par le Centre de gestion du Puy-de-Dôme, •A inscrire les crédits correspondants au budget de la collectivité selon les modalités détaillées dans la convention d'adhésion au Pôle santé au travail.	7	2	9	0	0
2024-07-02-005	07/02/2024	VOIRIE	MODALITES DE COOPERATION ENTRE LE DEPARTEMENT DU PUY-DE-DOME ET LA COMMUNE DE PROMPSAT, CONCERNANT L'EXERCICE DU SERVICE DE VIABILITE HIVERNALE SUR LEUR DOMAINE PUBLIC ROUTIER RESPECTIF	D'approuver la passation de la présente convention de coopération avec le département du Puy-de-Dôme D'autorise le Maire à signer la convention proposée par le département du Puy-de-Dôme	7	2	9	0	0